

# EMPIRE

COMPANY LIMITED

## RAPPORT DE GESTION POUR LE DEUXIÈME TRIMESTRE CLOS LE 31 OCTOBRE 2020 ET DEPUIS LE DÉBUT DE L'EXERCICE

<b>RENSEIGNEMENTS PROSPECTIFS .....</b>	<b>1</b>
<b>SURVOL DE LA SOCIÉTÉ .....</b>	<b>3</b>
Orientation stratégique.....	4
Mise à jour sur les activités.....	6
<b>SOMMAIRE DES RÉSULTATS DU DEUXIÈME TRIMESTRE.....</b>	<b>8</b>
Ventes.....	9
Profit brut.....	9
Bénéfice d'exploitation .....	9
BAIIA .....	10
Charges financières .....	10
Impôt sur le résultat.....	10
Bénéfice net .....	11
Placements et autres activités .....	11
<b>RÉSULTATS D'EXPLOITATION TRIMESTRIELS .....</b>	<b>12</b>
<b>SITUATION DE TRÉSORERIE ET SOURCES DE FINANCEMENT .....</b>	<b>13</b>
Activités d'exploitation.....	13
Activités d'investissement .....	13
Dépenses d'investissement .....	14
Activités du réseau de magasins et superficie en pieds carrés .....	14
Activités de financement .....	15
Flux de trésorerie disponibles .....	15
Obligations au titre des avantages sociaux futurs .....	15
<b>SITUATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉE.....</b>	<b>16</b>
Principales mesures de la situation financière.....	16
Capitaux propres.....	17
Offre publique de rachat dans le cours normal des activités .....	18
<b>NORMES ET MÉTHODES COMPTABLES .....</b>	<b>18</b>
Normes futures.....	18
Estimations comptables critiques.....	18
Contrôle interne à l'égard de l'information financière .....	18
<b>TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES.....</b>	<b>19</b>
<b>ÉVENTUALITÉS.....</b>	<b>19</b>
<b>GESTION DU RISQUE .....</b>	<b>19</b>
<b>DÉSIGNATION DES DIVIDENDES DÉTERMINÉS.....</b>	<b>19</b>
<b>MESURES ET DONNÉES FINANCIÈRES NON CONFORMES AUX PCGR .....</b>	<b>20</b>
Mesures financières .....	20
Données financières .....	21

# RAPPORT DE GESTION

Le présent rapport de gestion présente l'analyse des résultats financiers consolidés d'Empire Company Limited (« Empire » ou la « Société ») (TSX : EMP.A) et de ses filiales, y compris ceux de la filiale entièrement détenue Sobeys Inc. (« Sobeys »), pour le deuxième trimestre clos le 31 octobre 2020 et depuis le début de l'exercice et pour le deuxième trimestre et le semestre clos le 2 novembre 2019. Il doit être lu en parallèle avec les états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités de la Société et les notes annexes pour le deuxième trimestre clos le 31 octobre 2020 et depuis le début de l'exercice, ainsi qu'avec les états financiers consolidés annuels audités et le rapport de gestion pour l'exercice clos le 2 mai 2020. Pour obtenir des renseignements supplémentaires sur la Société, notamment sa notice annuelle, veuillez consulter le site Web de SEDAR à l'adresse [www.sedar.com](http://www.sedar.com) ou le site Web de la Société à l'adresse [www.empireco.ca](http://www.empireco.ca).

Les états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités ont été préparés conformément à la Norme comptable internationale (« IAS ») 34 *Information financière intermédiaire*, publiée par l'International Accounting Standards Board (« IASB ») et sont présentés en dollars canadiens. Les états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités doivent être lus en parallèle avec les états financiers consolidés annuels de la Société pour l'exercice clos le 2 mai 2020, lesquels ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (« IFRS ») publiées par l'IASB. Les états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités comprennent les comptes d'Empire et de ses filiales ainsi que ceux des entités structurées que la Société est tenue de consolider.

L'information qui figure dans le présent rapport de gestion est établie au 9 décembre 2020, à moins d'indication contraire. Aucune modification importante, sauf ce qui est mentionné dans le présent rapport de gestion, n'a été apportée aux informations présentées dans les rubriques « Estimations comptables critiques », « Éventualités » ou « Gestion du risque » du rapport de gestion de la Société pour l'exercice clos le 2 mai 2020.

## RENSEIGNEMENTS PROSPECTIFS

Le présent document renferme des énoncés prospectifs qui sont présentés dans le but d'aider le lecteur à connaître le contexte dans lequel s'inscrit la situation financière de la Société et à comprendre les attentes de la direction concernant les priorités, les objectifs et les plans stratégiques de la Société. Ces énoncés prospectifs peuvent ne pas être appropriés à d'autres fins. Les énoncés prospectifs se reconnaissent à l'utilisation de mots ou d'expressions tels que « prévoir », « s'attendre à », « croire », « estimer », « avoir l'intention de », « pouvoir », « planifier », « projeter » et d'autres expressions semblables, ainsi que par l'emploi de ces verbes au futur ou au conditionnel ou à la forme négative.

Ces énoncés prospectifs comprennent notamment ce qui suit :

- Les attentes de la Société concernant l'incidence financière du projet Horizon et de ses initiatives sous-jacentes, y compris la croissance prévue des parts de marché, les économies de coûts et les marges résultant de cette stratégie et le moment prévu de réalisation des avantages supplémentaires, sur lesquels plusieurs facteurs pourraient avoir des répercussions, notamment le temps dont aura besoin la Société pour mener à bien le projet, l'incidence du nouveau coronavirus (« COVID-19 » ou « pandémie »), dont le changement de comportement de la clientèle;
- L'expansion de FreshCo dans l'Ouest canadien et l'expansion de Farm Boy en Ontario, y compris les attentes de la Société en matière de rentabilité et de résultats d'exploitation futurs, le montant et le moment des dépenses, le nombre projeté d'ouvertures de magasins et le lieu, la faisabilité et le moment de la construction et des conversions, sur lesquels la COVID-19, les calendriers de construction et les permis, la conjoncture économique et les relations avec la main-d'œuvre pourraient avoir des répercussions;
- Les attentes de la Société concernant la mise en place de son service d'achat en ligne de produits d'épicerie pouvant être livrés à domicile et ses projets d'expansion du service de cueillette à l'extérieur du magasin Voilà, qui devraient avoir un effet de dilution d'environ 0,20 \$ par action sur le bénéfice par action d'Empire de l'exercice 2021, sur lesquelles la COVID-19, les futurs coûts d'exploitation et dépenses d'investissement, l'intérêt général des clients pour les services et la performance de son partenaire commercial, Ocado Group plc (« Ocado »), pourraient avoir des répercussions;

- Les prévisions de la Société selon lesquelles les marchés d'alimentation conserveront une partie du pourcentage de la consommation alimentaire qui est passé du secteur de la restauration et de l'hôtellerie à celui des marchés d'alimentation, prévisions sur lesquelles les facteurs suivants pourraient avoir une incidence : la durée de l'interruption causée par la COVID-19, la gravité de la pandémie partout au Canada, la capacité des entreprises du secteur de la restauration et de l'hôtellerie de rouvrir et de reprendre leurs activités, ainsi que la demande continue pour les services de restauration et d'hôtellerie à court terme;
- La présentation des ventes des magasins comparables de la Société pour les cinq premières semaines du troisième trimestre de l'exercice 2021, qui ne sont pas nécessairement représentatives de la performance future;
- Les prévisions de la Société selon lesquelles elle continuera d'engager des frais de vente et charges administratives d'environ 15 M\$ à 20 M\$ chaque trimestre, y compris des coûts allant jusqu'à 5 M\$ par trimestre liés à sa prime de confinement temporaire pour les employés de première ligne au Manitoba et dans certaines régions de l'Ontario, et des dépenses additionnelles requises pour s'adapter à la crise de la COVID-19, sur lesquels la durée de l'interruption des activités causée par la COVID-19, la gravité de la pandémie pour la santé de la population canadienne et la possibilité que d'autres précautions de sécurité soient nécessaires pourraient avoir des répercussions;
- Les plans de la Société visant à accroître encore le chiffre d'affaires et la rentabilité de ses marques maison, sur lesquels les futurs coûts d'exploitation et d'investissement, ainsi que l'intérêt des clients pourraient avoir une incidence;
- Les attentes de la Société concernant le montant et le moment des dépenses liées à l'achèvement du deuxième centre de traitement des commandes à Montréal, et du troisième centre de traitement des commandes à Calgary, en Alberta, qui pourraient être touchés par l'approvisionnement en matériaux et en équipement, les calendriers de construction et la performance des entrepreneurs en construction;
- Les estimations de la Société concernant les futures dépenses d'investissement, au titre desquelles figurent les rénovations et les nouveaux magasins, les dépenses en technologies analytiques avancées et autres systèmes technologiques, les acquisitions d'immobilisations corporelles et d'immeubles de placement ainsi que les entrées d'immobilisations incorporelles, qui peuvent être influencées par les résultats d'exploitation, les incidences de la pandémie et l'environnement économique;
- Les prévisions de la Société relativement à ses cotisations aux régimes enregistrés à prestations définies, qui pourraient être touchées par les fluctuations des marchés financiers;
- L'intention de la Société de racheter aux fins d'annulation des actions de catégorie A sans droit de vote aux termes de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités qui pourrait être touchée par les conditions de marché et la conjoncture économique, la disponibilité des vendeurs, les changements de lois et de réglementation et les résultats d'exploitation;
- Les prévisions de la Société selon lesquelles ses fonds en caisse et ses équivalents de trésorerie, ses facilités de crédit disponibles et ses flux de trésorerie liés à l'exploitation lui permettront de financer les dépenses d'investissement futures, les cotisations au régime de retraite, le fonds de roulement, les obligations courantes découlant de sa dette consolidée et les besoins courants de l'entreprise, ainsi que l'opinion selon laquelle la Société dispose de fonds suffisants pour faire face à ces exigences et pour satisfaire à d'autres obligations à court et à long terme, lesquelles pourraient être touchées par des changements de la conjoncture économique.

De par leur nature, les énoncés prospectifs exigent que la Société pose des hypothèses et ils sont assujettis à des incertitudes et à des risques intrinsèques, ainsi qu'à d'autres facteurs qui pourraient causer un écart significatif entre les résultats réels et ces énoncés prospectifs. Pour un supplément d'information sur les risques, les incertitudes et les hypothèses pouvant avoir une incidence sur les énoncés prospectifs de la Société, voir les documents déposés par la Société auprès des organismes canadiens de réglementation des valeurs mobilières, et notamment à la rubrique « Gestion du risque » du rapport de gestion annuel pour l'exercice 2020.

Bien que la Société soit d'avis que les prédictions, les prévisions, les attentes ou les conclusions présentées dans les énoncés prospectifs sont raisonnables, elle ne peut donner aucune assurance quant à leur exactitude. Les lecteurs sont priés de bien examiner les risques, les incertitudes et les hypothèses lorsqu'ils évaluent les énoncés prospectifs et de ne pas se fier outre mesure à ces énoncés. Les énoncés prospectifs figurant dans le présent document traduisent les prévisions actuelles de la Société et pourraient changer. À moins que les lois sur les valeurs mobilières en vigueur ne l'exigent, la Société ne s'engage pas à mettre à jour les énoncés prospectifs formulés par elle ou en son nom.

## **SURVOL DE LA SOCIÉTÉ**

Les principaux secteurs d'activité et les résultats financiers d'Empire ont été divisés en deux secteurs à présenter : i) la vente au détail de produits alimentaires; et ii) les placements et autres activités. Empire et ses filiales, marchands affiliés et franchisés, dont les ventes annuelles s'établissent à environ 27,7 G\$ et qui comptent pour 14,6 G\$ d'actifs, emploient environ 127 000 personnes.

Le secteur de la vente au détail de produits alimentaires d'Empire est représenté par Sobeys, filiale entièrement détenue. Fière entreprise canadienne ayant son siège social à Stellarton, en Nouvelle-Écosse, Sobeys répond aux besoins en épicerie de la population canadienne depuis 1907. Sobeys exploite un réseau de plus de 1 500 magasins qu'elle détient elle-même, qui sont affiliés ou encore qui sont franchisés dans les 10 provinces canadiennes sous diverses bannières de détail, notamment Sobeys, Safeway, IGA, Foodland, FreshCo, Thrifty Foods, Farm Boy et Lawtons Drugs, un service d'épicerie en ligne sous les bannières *Voilà by Sobeys*, IGA.net et ThriftyFoods.com, et plus de 350 postes d'essence.

### **COVID-19**

Les répercussions de la COVID-19 sur la Société ont commencé à se faire sentir en février 2020 : les autorités gouvernementales ont imposé différents niveaux de restrictions et les Canadiens ont été encouragés à mettre en pratique les mesures de santé publique, telles que rester à la maison, pratiquer la distanciation sociale et porter le masque. Des protocoles de désinfection accrus ont continué d'être appliqués dans les magasins et dans les centres de distribution, la demande et les habitudes de consommation des consommateurs se sont transformées, et la volatilité a augmenté sur les marchés des capitaux. La Société a réagi de façon proactive tout au long de cette période et réuni un groupe de travail interfonctionnel de préparation en cas de pandémie dont le mandat est de surveiller et d'atténuer efficacement les risques pour les employés, les clients et l'entreprise. La direction a comme priorité d'assurer la santé et la sécurité des employés, des clients et des collectivités tout en maintenant une chaîne d'approvisionnement résiliente pour répondre aux besoins des Canadiens et pour soutenir les organismes de bienfaisance. La Société continue de consacrer des sommes supplémentaires aux produits et procédures de sécurité et de désinfection afin de permettre aux clients et aux employés de se sentir protégés en magasinant ou en travaillant dans les magasins. La direction surveille de près les répercussions de la pandémie sur la vente au détail d'aliments dans le monde et continue à se fonder sur les meilleures pratiques.

La direction s'attend à ce que le secteur des marchés de l'alimentation conserve une partie du pourcentage de la consommation qui a été dévié du secteur de la restauration et de l'hôtellerie vers le secteur des marchés d'alimentation. Les répercussions futures de la COVID-19 et des restrictions imposées par le gouvernement sont incertaines et dépendront d'une part de la durée, de l'étendue et de la gravité de la pandémie et, d'autre part, de la mise au point d'un vaccin accessible. En prévision de l'augmentation éventuelle des confinements et de la période des fêtes, la Société a investi dans un important stock de produits. La situation financière et les flux de trésorerie de la Société demeurent solides. Au 31 octobre 2020, les fonds en caisse et les équivalents de trésorerie de la Société s'élevaient à 756 M\$ et la Société avait accès à environ 756 M\$ de capacité inutilisée sur des facilités de crédit qui n'arriveront à échéance qu'à l'exercice 2023.

La pandémie a modifié les habitudes d'achat en alimentation des Canadiens, qui magasinent moins souvent mais achètent en plus grande quantité. Bon nombre de clients recherchent un magasin d'alimentation qui leur offre une solution d'épicerie en ligne et qui comble leurs besoins pour les produits ménagers.

Au Canada, les ventes d'épicerie en ligne ont continué de croître, bien qu'à un rythme plus lent qu'au début de la pandémie de COVID-19. Les activités de commerce électronique de la Société ont vu leur chiffre d'affaires croître de 241 % au deuxième trimestre par rapport à l'exercice précédent.

Alors que le Canada et le reste du monde s'adaptent à la situation actuelle sans précédent, il est trop tôt pour prévoir les ventes à moyen terme. Au cours des cinq premières semaines du troisième trimestre, la croissance des ventes des magasins comparables de la Société, compte non tenu des ventes de carburant, s'est établie entre 8 % et 13 %, s'élevant en moyenne à 11 %.

Après la fin du deuxième trimestre, les gouvernements du Manitoba et de l'Ontario ont mis en place de nouvelles restrictions de confinement. La Société a introduit une prime de confinement temporaire pour les employés de première ligne des magasins et des centres de distribution du Manitoba et de certaines régions de l'Ontario. La prime de confinement pourrait également être introduite dans d'autres régions à mesure que des confinements imposés par le gouvernement seront mis en place. Le coût de ces primes sera fonction de la durée du confinement et du nombre de régions touchées. La Société estime que le coût pour le Manitoba et l'Ontario réunis pourrait s'élever à 5 M\$ par trimestre, en supposant que les confinements actuels se poursuivent pour le trimestre en entier.

Au cours du deuxième trimestre, le coût du maintien des mesures de sécurité et de désinfection a fait augmenter les frais de vente et charges administratives d'environ 14 M\$. Compte tenu de la prime de confinement, la Société prévoit continuer d'engager chaque trimestre des frais de vente et charges administratives d'environ 15 M\$ à 20 M\$ liés à la hausse du coût de maintien des mesures de sécurité et de désinfection, aux primes de confinement et aux autres coûts liés à la COVID-19.

### **Orientation stratégique**

Au cours du premier trimestre de l'exercice 2021, la Société a lancé sa nouvelle stratégie sur trois ans, le projet Horizon, un plan de croissance ambitieux axé sur l'expansion des activités de base et l'accélération du commerce électronique. La Société cible une augmentation supplémentaire de 500 M\$ du BAIIA annualisé et une augmentation de la marge du BAIIA de 100 points de base d'ici l'exercice 2023 grâce à i) une croissance des parts de marché et à ii) une discipline en matière de coûts et de marges.

### **Enregistrer une croissance des parts de marché**

Le soutien et le financement supplémentaires accordés au réseau de magasins devraient permettre une croissance des parts de marché, car ils favoriseront l'amélioration de la productivité des magasins, le développement des activités d'épicerie en ligne, la croissance du portefeuille de marques maison, la poursuite de l'expansion des magasins à bas prix dans l'Ouest canadien et l'augmentation de l'empreinte de Farm Boy en Ontario.

#### *Investir dans le réseau de magasins de la Société*

La Société accélérera le rythme des investissements dans les actifs physiques, au moyen de rénovations et de conversions, ainsi que dans les processus des magasins, les communications, la formation, les technologies et les outils. Les employés des magasins de la Société disposeront ainsi de capacités et d'outils supplémentaires pour mieux servir les clients. Ces investissements continus, jumelés à des stratégies de marketing de marque renouvelées et efficaces et à l'expansion des bannières Farm Boy et FreshCo, sont pris en compte dans les estimations des dépenses d'investissement de la Société, qui devraient s'élever en moyenne à 700 M\$ par année au cours des trois prochains exercices.

#### *Améliorer la productivité de l'espace des magasins*

Au cours du projet Sunrise, la Société a jeté les bases de ses capacités d'analytique avancée. L'analytique permettra d'améliorer tous les aspects du service à la clientèle, y compris les surfaces des magasins, les offres promotionnelles et la disponibilité des produits sur les tablettes. La restructuration des catégories de produits étant terminée, ce qui a amélioré et simplifié l'assortiment de produits offerts aux clients, la Société est désormais en mesure de raffiner l'expérience client en tirant parti d'analyses avancées pour optimiser les catégories et la proximité des produits afin d'adapter son assortiment à chaque format de magasin.

### *S'imposer dans le secteur de l'épicerie en ligne au Canada*

La Société accélère ses plans pour les deux autres centres de traitement des commandes électroniques Voilà (pour un total de quatre centres au Canada) et se prépare à lancer la solution de préparation en magasin d'Ocado. Cette solution de préparation en magasin est destinée aux marchés qui ne seront pas servis par nos centres de traitement des commandes électroniques ou dans lesquels les centres ne sont pas encore construits. En septembre, la Société a lancé le nouveau service de cueillette à l'extérieur du magasin dans trois magasins Sobeys de la Nouvelle-Écosse et étendra le service de cueillette à l'extérieur du magasin Voilà aux magasins de l'ensemble du Canada au cours des prochaines années. La solution de préparation en magasin d'Ocado est déjà utilisée avec beaucoup de succès dans plusieurs villes du monde.

### *Élargir le portefeuille de marques maison de la Société*

La Société a amélioré le positionnement et l'image de ses marques maison. La Société examinera le rôle précis des marques maison dans chaque catégorie pour déterminer, en fonction des besoins des consommateurs, quelles catégories et bannières devront être privilégiées en vue d'une expansion de ces marques. En étroite collaboration avec ses partenaires fournisseurs, la Société prévoit accroître encore les ventes et la rentabilité de ses marques maison en augmentant la distribution, le placement des produits sur les tablettes et l'innovation en matière de produits.

### *Offrir la meilleure expérience personnalisée aux clients*

La Société investit dans l'analytique et la technologie pour mieux cerner les préférences des clients et communiquer avec eux de manière directe et personnalisée, délaissant les communications de masse pour miser sur la création de liens personnels avec les clients. L'objectif est de déployer des offres et des communications personnalisées de classe mondiale pour inspirer les clients et améliorer l'expérience et la pertinence des promotions.

### **Tirer parti de notre discipline en matière de coûts et de marges**

La Société a considérablement amélioré son efficacité et sa compétitivité en matière de coûts au cours des trois dernières années grâce au projet Sunrise. De plus, il est encore possible d'éliminer des coûts sans valeur ajoutée ainsi que d'optimiser les marges.

### *Favoriser l'efficacité de l'approvisionnement non lié à la mise en marché*

L'équipe d'approvisionnement stratégique, mise sur pied dans le cadre du projet Sunrise, continuera de réaliser des gains d'efficacité et de réduire les coûts pour toutes les dépenses indirectes.

### *Continuer à accroître l'efficacité de l'approvisionnement lié à la mise en marché*

La Société continue d'investir dans les données avancées et dans l'analytique pour soutenir son processus de planification des catégories. Les marchands continueront de travailler avec les fournisseurs nationaux et de produits de marque maison pour conserver les gains réalisés à la suite de l'examen des catégories effectué dans le cadre du projet Sunrise et d'établir des partenariats avec les fournisseurs pour saisir les nouvelles occasions et s'assurer que la Société propose à ses clients le meilleur rapport qualité-prix et les meilleures offres.

### *Investir dans les meilleures solutions d'analytique pour offrir les meilleures offres promotionnelles*

Les outils d'établissement des prix aideront la Société à orienter ses investissements au chapitre des prix vers les produits auxquels les clients tiennent le plus, dans le but d'améliorer la valeur pour les clients.

Les outils d'analytique avancée seront mis à profit par les marchands de catégorie à l'échelle nationale, tous formats confondus, pour réduire le coût net des offres promotionnelles de la Société, tout en améliorant la valeur pour les clients.

### *Optimiser la productivité de la chaîne d'approvisionnement*

La Société optimisera sa chaîne d'approvisionnement et ses réseaux logistiques et consolidera certains processus d'approvisionnement.

## *Améliorer les systèmes et les processus*

En exploitant la technologie pour améliorer ses systèmes et ses processus, la Société réalisera des gains d'efficacité et réduira ses coûts dans ses fonctions administratives et de soutien.

### **Mise à jour sur les activités**

#### **Farm Boy**

L'acquisition de Farm Boy le 10 décembre 2018 a permis d'ajouter 26 magasins au réseau en Ontario et la Société a l'intention de doubler le nombre de magasins Farm Boy dans les cinq ans suivant la date d'acquisition, et ce, principalement dans la région du Grand Toronto (« RGT »). Au cours du trimestre, la Société a ouvert trois magasins : deux magasins convertis et un nouveau magasin. Après la clôture du trimestre, la Société a annoncé la conversion d'un magasin Sobeys existant à la bannière Farm Boy et la fermeture d'un magasin Farm Boy à proximité. Le magasin Farm Boy fermera ses portes la journée précédant l'ouverture du nouveau magasin. Les coûts liés à la fermeture de magasins et à la conversion à la bannière Farm Boy seront imputés au bénéfice au troisième trimestre de l'exercice 2021 et devraient s'élever à environ 1,2 M\$ avant impôt. Depuis l'acquisition, Farm Boy a ajouté huit nouveaux magasins à son réseau en Ontario.

La Société compte maintenant 42 magasins confirmés en Ontario :

- 34 magasins Farm Boy actuellement ouverts et en exploitation au 9 décembre 2020
- 8 magasins Farm Boy qui devraient ouvrir leurs portes au cours de l'année civile 2021, déduction faite d'une fermeture

#### **FreshCo**

Au cours de l'exercice 2018, Sobeys a annoncé des plans visant à étendre son réseau de magasins à bas prix dans l'Ouest canadien et prévoit convertir jusqu'à 25 % de ses 255 épicerie à gamme complète de services Safeway et Sobeys dans l'Ouest canadien en magasins à bas prix FreshCo. La Société compte maintenant 30 magasins confirmés sur environ 65 magasins prévus dans l'Ouest canadien et est en voie d'ouvrir de 10 à 15 magasins FreshCo au cours de l'exercice 2021.

Du total des 30 magasins FreshCo dont l'ouverture a été confirmée :

- 22 magasins actuellement ouverts et en exploitation au 9 décembre 2020 :
  - 16 en Colombie-Britannique
  - 4 en Saskatchewan
  - 2 au Manitoba
- 6 magasins doivent ouvrir leurs portes au cours de l'exercice 2021 :
  - 4 au Manitoba
  - 2 en Alberta
- 2 magasins doivent ouvrir leurs portes au cours de l'exercice 2022 :
  - 1 en Alberta
  - 1 en Saskatchewan

Au deuxième trimestre clos le 31 octobre 2020 et depuis le début de l'exercice, la Société a comptabilisé des coûts de fermeture et de conversion de respectivement 2,8 M\$ et 14,2 M\$ (néant et 21,0 M\$ à l'exercice 2020) liés à la conversion des magasins aux bannières Farm Boy et FreshCo.

En raison de la révision des estimations portant sur la fermeture et la conversion des magasins, une reprise de 0,4 M\$ a été inscrite au cours du trimestre (9,8 M\$ à l'exercice 2020). Par conséquent, la charge nette (le recouvrement net) inclus dans les frais de vente et charges administratives s'est établi à 2,4 M\$ pour le deuxième trimestre de l'exercice 2021 [(9,8 M\$) à l'exercice 2020] et la charge nette qui en a découlé depuis le début de l'exercice s'est établie à 13,8 M\$ (11,2 M\$ à l'exercice 2020).

#### **Ratification d'une nouvelle convention collective en Alberta**

Au cours du premier trimestre, la Société a annoncé la ratification d'une nouvelle convention collective pour les magasins Safeway de l'Alberta avec le local 401 des TUAC, le syndicat qui représente la majorité des employés de Safeway dans la province. Cette convention collective de cinq ans est concurrentielle au sein du marché albertain, ce qui place désormais la Société sur un pied d'égalité avec la concurrence et lui procure la souplesse et la stabilité nécessaires pour mieux gérer les coûts opérationnels et de main-d'œuvre dans la province. Cette convention collective permet également de faire avancer les projets de la Société visant à étendre la bannière de magasins à bas prix FreshCo en Alberta.

La convention collective prévoyait le versement d'un paiement forfaitaire unique rétroactif aux employés de Safeway en Alberta pour les heures travaillées au cours des trois dernières années. Le coût de ce paiement forfaitaire unique était estimé à environ 15,6 M\$ avant impôt et a été imputé au bénéfice d'exploitation du premier trimestre. Au cours du deuxième trimestre, un montant de 0,8 M\$ a été repris à la suite de la révision du coût estimé. Le paiement forfaitaire unique rétroactif lié à cette convention collective a été réglé en totalité au deuxième trimestre.

## **Voilà**

Le 22 juin 2020, la Société a présenté ce que sera l'avenir de la livraison d'épicerie en ligne dans la RGT grâce à sa toute nouvelle plateforme de commerce électronique, *Voilà by Sobeys*. Voilà est exploitée grâce à la technologie avancée d'Ocado et remplit les commandes à partir de son centre de traitement des commandes automatisé situé à Vaughan, en Ontario. Des robots assemblent les commandes de manière efficace et sécuritaire, ce qui réduit au minimum la manipulation des produits, tandis que les employés de Voilà livrent les commandes en toute sécurité directement au domicile du client.

Le centre de traitement des commandes clients de Vaughan, qui dessert déjà la RGT et la région d'Hamilton, a récemment étendu sa zone de service pour inclure Barrie et Guelph. Les clients peuvent actuellement choisir parmi une sélection d'environ 16 500 produits, et la Société continue d'ajouter des produits quotidiennement. Les activités s'y déroulent comme prévu, et le centre obtient de solides résultats en matière de livraison dans les délais prévus et de traitement, et en matière de satisfaction et de fidélisation de la clientèle. Les ventes s'accroissent régulièrement chaque semaine depuis le lancement.

La construction du deuxième centre de traitement des commandes Voilà à Montréal a été retardée en raison d'une interruption temporaire des travaux de construction non essentiels au Québec à la suite de la COVID-19. Les travaux de construction ont repris et le centre devrait être prêt à commencer à livrer aux clients au début de 2022. Ce deuxième centre de traitement des commandes permettra le lancement de *Voilà par IGA* dans les grandes villes du Québec et à Ottawa, en Ontario.

La Société accélère l'exécution de ses plans relatifs aux deux derniers centres de traitement des commandes de commerce électronique Voilà, ce qui lui donnera un total de quatre centres de traitement des commandes au Canada. Le troisième centre de traitement des commandes clients sera situé à Calgary, en Alberta, et servira la majeure partie de l'Alberta. Le centre devrait commencer à livrer aux clients en 2023. Avec seulement quatre centres, la Société sera en mesure de servir environ 75 % des ménages canadiens, ce qui représente environ 90 % des dépenses des Canadiens.

Le 15 septembre 2020, la Société a lancé le service de cueillette à l'extérieur du magasin Voilà dans trois magasins de la Nouvelle-Écosse et compte l'étendre à des centaines de magasins aux quatre coins du pays au cours des prochaines années. La Société a l'intention de lancer le service de cueillette à l'extérieur du magasin Voilà en Alberta en 2021. La solution retenue repose sur la technologie d'Ocado. Compte tenu de la croissance du marché de l'épicerie en ligne au Canada, la Société a accéléré la mise en œuvre de sa stratégie de commerce électronique afin de pouvoir rejoindre un plus grand nombre de Canadiens dans un délai plus court. La solution de cueillette en magasin est destinée aux clients des marchés qui ne comptent pas encore de centre de traitement des commandes ou qui ne seront pas servis par un futur centre dans leur région.

Voilà a eu un effet de dilution de respectivement 0,05 \$ et 0,10 \$ après impôt sur le bénéfice par action pour le deuxième trimestre et depuis le début de l'exercice (0,01 \$ et 0,02 \$ à l'exercice 2020) et devrait avoir un effet de dilution d'environ 0,20 \$ après impôt pour l'exercice 2021 en entier (0,04 \$ à l'exercice 2020).

## SOMMAIRE DES RÉSULTATS DU DEUXIÈME TRIMESTRE

(en millions de dollars, sauf les montants par action)	Périodes de 13 semaines closes les				Périodes de 26 semaines closes les			
	31 oct. 2020	2 nov. 2019	Variation en \$	Variation en %	31 oct. 2020	2 nov. 2019	Variation en \$	Variation en %
Ventes	6 975,4	6 436,5	538,9	8,4 %	14 329,6	13 180,6	1 149,0	8,7 %
Profit brut <sup>1)</sup>	1 751,1	1 595,7	155,4	9,7 %	3 599,7	3 256,1	343,6	10,6 %
Bénéfice d'exploitation	306,5	286,4	20,1	7,0 %	684,1	552,5	131,6	23,8 %
BAIIA <sup>1)</sup>	513,4	477,7	35,7	7,5 %	1 095,9	937,7	158,2	16,9 %
Charges financières, montant net	66,1	69,9	(3,8)	(5,4) %	136,8	141,6	(4,8)	(3,4) %
Charge d'impôt sur le résultat	63,6	56,2	7,4	13,2 %	153,7	107,8	45,9	42,6 %
Participations ne donnant pas le contrôle	15,4	5,7	9,7	170,2 %	40,3	17,9	22,4	125,1 %
Bénéfice net <sup>2)</sup>	161,4	154,6	6,8	4,4 %	353,3	285,2	68,1	23,9 %

### Résultat par action, de base

Bénéfice net <sup>2)</sup>	0,60 \$	0,57 \$			1,31 \$	1,05 \$		
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation, de base (en millions)	269,0	271,3			269,0	271,5		

### Résultat par action, après dilution

Bénéfice net <sup>2)</sup>	0,60 \$	0,57 \$			1,31 \$	1,05 \$		
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation, après dilution (en millions)	270,1	272,4			269,9	272,6		
Dividende par action	0,13 \$	0,12 \$			0,26 \$	0,24 \$		

	Périodes de 13 semaines closes les		Périodes de 26 semaines closes les	
	31 oct. 2020	2 nov. 2019	31 oct. 2020	2 nov. 2019
Marge brute <sup>1)</sup>	25,1 %	24,8 %	25,1 %	24,7 %
Marge du BAIIA <sup>1)</sup>	7,4 %	7,4 %	7,6 %	7,1 %
Croissance des ventes des magasins comparables <sup>1)</sup>	7,3 %	1,2 %	7,9 %	1,5 %
Croissance des ventes des magasins comparables, compte non tenu des ventes de carburant	8,7 %	2,0 %	9,8 %	2,2 %
Taux d'impôt effectif	26,5 %	26,0 %	28,1 %	26,2 %

### Vente au détail de produits alimentaires

L'analyse qui suit traite de la performance financière du secteur de la vente au détail de produits alimentaires d'Empire pour le deuxième trimestre et depuis le début de l'exercice.

(en millions de dollars)	Périodes de 13 semaines closes les				Périodes de 26 semaines closes les			
	31 oct. 2020	2 nov. 2019	Variation en \$	Variation en %	31 oct. 2020	2 nov. 2019	Variation en \$	Variation en %
Ventes	6 975,4	6 436,5	538,9	8,4 %	14 329,6	13 180,6	1 149,0	8,7 %
Profit brut	1 751,1	1 595,7	155,4	9,7 %	3 599,7	3 256,1	343,6	10,6 %
Bénéfice d'exploitation	299,2	251,8	47,4	18,8 %	671,1	506,2	164,9	32,6 %
BAIIA	506,2	443,2	63,0	14,2 %	1 082,8	891,3	191,5	21,5 %
Bénéfice net <sup>2)</sup>	162,8	127,9	34,9	27,3 %	352,1	250,1	102,0	40,8 %

1) Voir la rubrique « Mesures et données financières non conformes aux PCGR » du présent rapport de gestion.

2) Attribuable aux propriétaires de la Société.

À compter du premier trimestre de l'exercice 2021, et pour les périodes de comparaison, le bénéfice d'exploitation ajusté, le BAIIA ajusté, le bénéfice net ajusté et les données connexes auparavant présentées dans le rapport de gestion ont été retirés étant donné leur importance négligeable.

## Résultats d'exploitation consolidés d'Empire Company Limited

### Ventes

Les ventes du trimestre clos le 31 octobre 2020 et depuis le début de l'exercice ont augmenté de respectivement 8,4 % et 8,7 %, en raison principalement de l'incidence de la COVID-19 et des gains de parts de marché sur le secteur de la vente au détail de produits alimentaires et de l'expansion de FreshCo dans l'Ouest canadien. Cette augmentation a été en partie contrebalancée par la diminution des ventes de carburant attribuable à la COVID-19 et par la fermeture temporaire de magasins dans l'Ouest canadien dans l'attente de leur conversion à la bannière FreshCo.

### Profit brut

Le profit brut a augmenté de respectivement 9,7 % et 10,6 % pour le trimestre clos le 31 octobre 2020 et depuis le début de l'exercice, en raison principalement de la hausse des ventes et de la composition du chiffre d'affaires provenant des différentes bannières. Cette augmentation a été en partie contrebalancée par la fermeture temporaire de magasins dans l'Ouest canadien dans l'attente de leur conversion à la bannière FreshCo.

La marge brute a augmenté pour passer à 25,1 % pour le deuxième trimestre, alors qu'elle s'était chiffrée à 24,8 % pour la période correspondante de l'exercice précédent. Depuis le début de l'exercice, la marge brute a augmenté pour passer à 25,1 %, alors qu'elle s'était chiffrée à 24,7 % pour la période correspondante de l'exercice précédent. Ces augmentations s'expliquent principalement par les variations dans la composition du chiffre d'affaires provenant des différentes bannières.

### Bénéfice d'exploitation

(en millions de dollars)	Périodes de 13 semaines closes les			Périodes de 26 semaines closes les		
	31 oct. 2020	2 nov. 2019	Variation en \$	31 oct. 2020	2 nov. 2019	Variation en \$
Bénéfice d'exploitation consolidé :						
Vente au détail de produits alimentaires	299,2 \$	251,8 \$	47,4 \$	671,1 \$	506,2 \$	164,9 \$
Placements et autres activités :						
FPI Crombie	6,9	24,3	(17,4)	11,8	37,5	(25,7)
Genstar	2,6	6,1	(3,5)	5,2	7,3	(2,1)
Autres activités, déduction faite des charges du siège social	(2,2)	4,2	(6,4)	(4,0)	1,5	(5,5)
	7,3	34,6	(27,3)	13,0	46,3	(33,3)
Bénéfice d'exploitation	306,5 \$	286,4 \$	20,1 \$	684,1 \$	552,5 \$	131,6 \$

Pour le trimestre clos le 31 octobre 2020, le bénéfice d'exploitation a augmenté en raison principalement de la hausse du bénéfice tiré du secteur de la vente au détail de produits alimentaires qui a résulté de la hausse des ventes attribuable à l'incidence de la COVID-19 et de la hausse des marges, facteurs en partie contrebalancés par l'accroissement des frais de vente et charges administratives. L'accroissement de ces frais et charges s'explique principalement par la hausse des charges de rémunération pour les employés des magasins, des centres de distribution et de bureau, par l'augmentation des coûts de Voilà, par les coûts liés à la COVID-19, par la hausse des coûts de main-d'œuvre, par la charge nette associée à la fermeture et à la conversion de magasins dans le cadre de l'expansion en cours des magasins à bas prix FreshCo dans l'Ouest canadien et par l'augmentation de la charge d'amortissement liée aux actifs au titre des droits d'utilisation. Les coûts de main-d'œuvre plus élevés rendent compte de l'accroissement du volume des ventes.

Depuis le début de l'exercice, le bénéfice d'exploitation a augmenté en raison principalement de l'augmentation du bénéfice tiré du secteur de la vente au détail de produits alimentaires qui a résulté de la hausse des ventes attribuable à l'incidence de la COVID-19, de la hausse des marges et d'un profit de 30,3 M\$ à la vente importante d'un immeuble comptabilisé dans les autres produits au premier trimestre, facteurs en partie contrebalancés par l'accroissement des frais de vente et charges administratives. L'accroissement de ces frais et charges s'explique principalement par la hausse des coûts de main-d'œuvre, par la hausse des charges de rémunération pour les employés des magasins, des centres de distribution et de bureau, par les dépenses liées aux mesures de sécurité et de désinfection, par l'augmentation des coûts de Voilà, par l'augmentation de la charge d'amortissement liée aux actifs au titre des droits d'utilisation et par les coûts associés à la convention collective en Alberta. La hausse des coûts de main-d'œuvre a principalement trait aux coûts liés au Programme temporaire de primes pour nos héros et aux primes ponctuelles connexes accordées vers le début du premier trimestre aux employés de première ligne travaillant dans les magasins et les centres de distribution. Le Programme temporaire de primes pour nos héros a entraîné une hausse de la rémunération des employés de première ligne travaillant dans les magasins et les centres de distribution reflétant les efforts de ces employées lorsque des mesures de confinement ont été mises en place au début la pandémie.

Le bénéfice d'exploitation attribuable au secteur des placements et autres activités a diminué pour le trimestre et depuis le début de l'exercice, en raison principalement de la baisse de la quote-part du résultat du Fonds de placement immobilier Crombie (« FPI Crombie »), comme il est mentionné à la rubrique « Placements et autres activités ».

## **BAIIA**

Pour le trimestre clos le 31 octobre 2020, le BAIIA a augmenté pour s'établir à 513,4 M\$, contre 477,7 M\$ pour la période correspondante de l'exercice précédent, en raison principalement des mêmes facteurs qui ont influé sur le bénéfice d'exploitation. La marge du BAIIA, qui s'est établie à 7,4 %, n'a pas varié par rapport à celle inscrite pour la période correspondante de l'exercice précédent.

Depuis le début de l'exercice, le BAIIA a augmenté pour s'établir à 1 095,9 M\$, contre 937,7 M\$ pour la période correspondante de l'exercice précédent, en raison principalement des mêmes facteurs qui ont influé sur le bénéfice d'exploitation. La marge du BAIIA a augmenté, passant de 7,1 % à 7,6 %.

## **Charges financières**

Pour le trimestre clos le 31 octobre 2020 et depuis le début de l'exercice, les charges financières nettes ont diminué, en raison essentiellement de la diminution des charges d'intérêts sur les passifs financiers évalués au coût amorti qui a découlé de la réduction des taux d'intérêt et de la dette, de la diminution de la charge de désactualisation liée aux provisions et de l'augmentation des produits d'intérêts sur les créances au titre des contrats de location.

## **Impôt sur le résultat**

Le taux d'impôt effectif s'est établi à 26,5 % pour le deuxième trimestre clos le 31 octobre 2020, contre 26,0 % pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent. Le taux d'impôt effectif pour le trimestre écoulé a été semblable au taux prévu par la loi. Le taux d'impôt effectif pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent a été inférieur au taux d'impôt prévu par la loi, en raison de la diminution des économies d'impôt non comptabilisées auparavant et des ajustements des charges d'impôt.

Le taux d'impôt effectif s'est établi à 28,1 % depuis le début de l'exercice, contre 26,2 % pour la période correspondante de l'exercice précédent. Le taux d'impôt effectif pour la période écoulée a été supérieur au taux prévu par la loi, en raison principalement de la réévaluation des actifs différés et des variations des écarts prévus entre les valeurs comptables et les valeurs fiscales, en partie contrebalancées par les éléments de capital non imposables. Le taux d'impôt effectif pour la période correspondante de l'exercice précédent a été inférieur au taux d'impôt prévu par la loi, en raison principalement de la hausse des éléments de capital non imposables et de la diminution des économies d'impôt non comptabilisées auparavant.

## Bénéfice net

(en millions de dollars, sauf les montants par action)	Périodes de 13 semaines closes les			Périodes de 26 semaines closes les		
	31 oct. 2020	2 nov. 2019	Variation en \$	31 oct. 2020	2 nov. 2019	Variation en \$
Bénéfice net <sup>1)</sup>	161,4 \$	154,6 \$	6,8 \$	353,3 \$	285,2 \$	68,1 \$
RPA <sup>2)</sup> (après dilution)	0,60 \$	0,57 \$		1,31 \$	1,05 \$	
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation, après dilution (en millions)	270,1	272,4		269,9	272,6	

1) Attribuable aux propriétaires de la Société.

2) Résultat par action (« RPA »).

## Placements et autres activités

(en millions de dollars)	Périodes de 13 semaines closes les			Périodes de 26 semaines closes les		
	31 oct. 2020	2 nov. 2019	Variation en \$	31 oct. 2020	2 nov. 2019	Variation en \$
FPI Crombie	6,9 \$	24,3 \$	(17,4) \$	11,8 \$	37,5 \$	(25,7) \$
Genstar	2,6	6,1	(3,5)	5,2	7,3	(2,1)
Autres activités, déduction faite des charges du siège social	(2,2)	4,2	(6,4)	(4,0)	1,5	(5,5)
	7,3 \$	34,6 \$	(27,3) \$	13,0 \$	46,3 \$	(33,3) \$

Pour le trimestre clos le 31 octobre 2020, le bénéfice tiré des placements et autres activités a diminué en raison principalement de la vente, à l'exercice précédent, d'un portefeuille de 15 immeubles par le FPI Crombie, qui a donné lieu à un apport supplémentaire de 15,1 M\$ à la quote-part du bénéfice revenant à la Société, à la comptabilisation d'un profit différé de 6,9 M\$ et à la diminution du bénéfice d'exploitation tiré des immeubles au cours de l'exercice considéré. Le profit différé de 6,9 M\$ a été comptabilisé au poste « Autres activités, déduction faite des charges du siège social ».

Depuis le début de l'exercice, le bénéfice tiré des placements et autres activités a diminué en raison principalement des facteurs décrits ci-dessus, de la hausse de la provision pour créances douteuses attribuable à l'incidence de la COVID-19 sur le recouvrement des soldes de créances impayés et de l'incidence du programme Aide d'urgence du Canada pour le loyer commercial, mis en place par le gouvernement fédéral.

## RÉSULTATS D'EXPLOITATION TRIMESTRIELS

(en millions de dollars, sauf les montants par action)	Exercice 2021			Exercice 2020			Exercice 2019		
	T2 (13 semaines) 31 oct. 2020	T1 (13 semaines) 1 <sup>er</sup> août 2020	T4 (13 semaines) 2 mai 2020	T3 (13 semaines) 1 <sup>er</sup> févr. 2020	T2 (13 semaines) 2 nov. 2019	T1 (13 semaines) 3 août 2019	T4 (13 semaines) 4 mai 2019	T3 (13 semaines) 2 févr. 2019	
Ventes	6 975,4 \$	7 354,2 \$	7 012,4 \$	6 395,2 \$	6 436,5 \$	6 744,1 \$	6 220,4 \$	6 247,3 \$	
Bénéfice d'exploitation	306,5	377,6	324,3	235,0	286,4	266,1	194,2	110,0	
BAIIA <sup>1)</sup>	513,4	582,5	527,8	426,9	477,7	460,0	300,1	214,6	
Bénéfice net <sup>2)</sup>	161,4	191,9	177,8	120,5	154,6	130,6	122,1	65,8	
<b>Résultat par action, de base</b>									
Bénéfice net <sup>2)</sup>	0,60 \$	0,71 \$	0,66 \$	0,45 \$	0,57 \$	0,48 \$	0,45 \$	0,24 \$	
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation, de base (en millions)	269,0	269,0	269,0	269,7	271,3	271,8	271,9	271,9	
<b>Résultat par action, après dilution</b>									
Bénéfice net <sup>2)</sup>	0,60 \$	0,71 \$	0,66 \$	0,45 \$	0,57 \$	0,48 \$	0,45 \$	0,24 \$	
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation, après dilution (en millions)	270,1	269,8	269,7	270,6	272,4	272,9	272,8	272,5	

- 1) Le BAIIA est rapproché du bénéfice net de la période écoulée et de la période comparative à la rubrique « Mesures et données financières non conformes aux PCGR » du présent rapport de gestion.
- 2) Attribuable aux propriétaires de la Société.

Au cours des huit derniers trimestres, les résultats ont affiché une progression constante pour chaque trimestre de l'exercice écoulé par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, sauf en ce qui concerne le troisième trimestre de l'exercice 2019 en raison des charges comptabilisées à l'égard du programme de départs volontaires des employés de Safeway en Colombie-Britannique. Les résultats de la Société pour le troisième trimestre de l'exercice 2019 comprennent les résultats de Farm Boy à compter du 10 décembre 2018. En outre, la Société a connu une augmentation importante des ventes, de la marge brute et des frais de vente et charges administratives par suite surtout des répercussions de la COVID-19 au quatrième trimestre de l'exercice 2020 et aux deux premiers trimestres de l'exercice 2021.

Les ventes subissent l'incidence des fluctuations de l'inflation. Les résultats sont soumis aux fluctuations saisonnières, en particulier au cours de la période estivale et de la période des fêtes, au cours desquelles les ventes au détail ont tendance à augmenter et peuvent générer de meilleurs résultats d'exploitation. Les ventes, le bénéfice d'exploitation, le BAIIA et le bénéfice net ont subi l'incidence des autres activités d'investissement, de la concurrence dans le secteur, des mesures de gestion des coûts, du prix des aliments et des tendances du secteur d'activité en général ainsi que d'autres facteurs de risque, qui sont indiqués à la rubrique « Gestion du risque » du rapport de gestion annuel pour l'exercice 2020.

## SITUATION DE TRÉSORERIE ET SOURCES DE FINANCEMENT

Le tableau qui suit souligne les composantes importantes des flux de trésorerie de la Société pour les périodes considérées. Pour de plus amples renseignements, voir le tableau consolidé résumé intermédiaire non audité des flux de trésorerie de la Société.

(en millions de dollars)	Périodes de 13 semaines closes les		Périodes de 26 semaines closes les	
	31 oct. 2020	2 nov. 2019	31 oct. 2020	2 nov. 2019
Entrées de trésorerie liées aux activités d'exploitation	318,8 \$	316,0 \$	718,2 \$	721,3 \$
Sorties de trésorerie liées aux activités d'investissement	(143,1)	(136,0)	(247,1)	(160,8)
Sorties de trésorerie liées aux activités de financement	(496,7)	(470,4)	(723,9)	(709,5)
Diminution de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(321,0) \$	(290,4) \$	(252,8) \$	(149,0) \$

### Activités d'exploitation

Les entrées de trésorerie liées aux activités d'exploitation pour le deuxième trimestre clos le 31 octobre 2020 ont augmenté en raison de la hausse du bénéfice en trésorerie et de la variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement, contrebalancées par les impôts payés au cours du trimestre.

Les entrées de trésorerie liées aux activités d'exploitation ont diminué depuis le début de l'exercice en raison de la baisse du fonds de roulement, qui s'explique en grande partie par l'annulation de l'incidence favorable du fonds de roulement au quatrième trimestre de l'exercice 2020, lorsque les activités en lien avec la COVID-19 ont fait augmenter les dettes fournisseurs. La baisse découle également des impôts payés, contrebalancés par l'augmentation du bénéfice en trésorerie.

### Activités d'investissement

Le tableau qui suit présente le détail des activités d'investissement de la Société pour le trimestre clos le 31 octobre 2020 et depuis le début de l'exercice comparativement au trimestre et au semestre clos le 2 novembre 2019.

(en millions de dollars)	Périodes de 13 semaines closes les		Périodes de 26 semaines closes les	
	31 oct. 2020	2 nov. 2019	31 oct. 2020	2 nov. 2019
Acquisitions d'immobilisations corporelles, d'immeubles de placement et d'immobilisations incorporelles	(159,4) \$	(196,0) \$	(304,8) \$	(287,4) \$
Produit de la sortie d'actifs <sup>1)</sup> et de la résiliation de contrats de location	16,5	40,6	40,0	80,8
Contrats de location et autres créances, montant net	(10,0)	2,3	(12,7)	5,2
Autres actifs et autres passifs non courants	(0,3)	(2,3)	1,8	3,6
Acquisitions d'entreprises	(5,1)	(1,2)	(8,2)	(4,2)
Paiements reçus au titre des contrats de sous-location qui sont des contrats de location-financement	13,4	18,7	33,0	37,3
Intérêts reçus	1,8	1,9	3,8	3,9
Sorties de trésorerie liées aux activités d'investissement	(143,1) \$	(136,0) \$	(247,1) \$	(160,8) \$

1) Le produit de la sortie d'actifs comprend les sorties d'immobilisations corporelles et d'immeubles de placement.

Les sorties de trésorerie liées aux activités d'investissement pour le deuxième trimestre ont augmenté en raison principalement de la baisse du produit de la sortie d'actifs, contrebalancée par la baisse des dépenses d'investissement.

Les sorties de trésorerie liées aux activités d'investissement ont augmenté depuis le début de l'exercice en raison principalement de la hausse des dépenses d'investissement et de la baisse du produit de la sortie d'actifs.

## Dépenses d'investissement

La Société a investi des sommes de respectivement 120,7 M\$ et 240,5 M\$ en dépenses d'investissement<sup>1)</sup> pour le trimestre clos le 31 octobre 2020 et depuis le début de l'exercice (150,4 M\$ et 241,8 M\$ à l'exercice 2020), qui ont notamment été affectées aux rénovations, à la construction de nouveaux magasins, à la construction d'un centre de traitement des commandes clients passées en ligne et à la construction d'établissements FreshCo dans l'Ouest canadien.

Pour l'exercice 2021, les dépenses d'investissement devraient se situer entre 650 M\$ et 675 M\$, la moitié environ de ces investissements étant consacrée à des rénovations et à de nouveaux magasins. La Société prévoit ouvrir de 10 à 15 magasins FreshCo dans l'Ouest canadien et étendra la présence de la bannière Farm Boy à huit magasins en Ontario. La Société compte investir environ 15 % de ses dépenses estimées dans des technologies d'analyse avancée et d'autres systèmes technologiques. L'investissement total de la Société dans Voilà pour l'exercice 2021, y compris sa part de l'investissement dans le centre de traitement des commandes de Montréal, devrait s'élever à environ 65 M\$.

1) Les dépenses d'investissement sont comptabilisées selon la méthode d'engagement et comprennent les acquisitions d'immobilisations corporelles et d'immeubles de placement, et les entrées d'immobilisations incorporelles.

## Activités du réseau de magasins et superficie en pieds carrés

Le tableau qui suit présente le détail des investissements effectués par Sobeys dans son réseau de magasins au cours du deuxième trimestre clos le 31 octobre 2020 et depuis le début de l'exercice comparativement à l'exercice précédent.

	Périodes de 13 semaines closes les		Périodes de 26 semaines closes les	
	31 octobre 2020	2 novembre 2019	31 octobre 2020	2 novembre 2019
Nombre de magasins				
Ouvertures/relocalisations/acquisitions <sup>2)</sup>	3	2	13	8
Agrandissements	-	-	-	-
Changements de bannière/réaménagements	1	-	3	1
Fermetures <sup>2)</sup>	9	7	12	13
Ouvertures – FreshCo <sup>3)</sup>	2	-	9	4
Fermetures – en attente d'une conversion en magasins FreshCo <sup>3)</sup>	1	3	1	8
Ouvertures – Farm Boy	3	-	3	-
Fermetures – en attente d'une conversion en magasins Farm Boy	3	2	3	2

2) Incidence globale, exclusion faite de l'acquisition de Farm Boy et de l'expansion de FreshCo.

3) Concerne spécifiquement les magasins convertis en magasins FreshCo dans l'Ouest canadien.

Le tableau qui suit indique les variations de la superficie en pieds carrés de Sobeys par type d'activités pour les périodes de 13 semaines et de 52 semaines closes le 31 octobre 2020 :

	Période de 13 semaines close le 31 octobre 2020	Période de 52 semaines close le 31 octobre 2020
Superficie (en milliers de pieds carrés)		
Ouvertures	39	423
Changements de bannière/réaménagements	10	22
Agrandissements	-	17
Fermetures	(154)	(307)
Variation nette compte non tenu de l'incidence de l'acquisition de Farm Boy et de l'expansion de FreshCo	(105)	155
Ouvertures – FreshCo <sup>4)</sup>	72	334
Fermetures – en attente d'une conversion en magasins FreshCo <sup>4)</sup>	(28)	(288)
Ouvertures – Farm Boy	77	153
Fermetures – en attente d'une conversion en magasins Farm Boy	(85)	(97)
Variation nette	(69)	257

4) Concerne spécifiquement les magasins convertis en magasins FreshCo dans l'Ouest canadien, compte non tenu des fermetures de magasins Safeway et Sobeys.

Au 31 octobre 2020, Sobeys occupait une superficie totale de 40,1 millions de pieds carrés, en hausse de 0,8 % par rapport à 39,8 millions de pieds carrés au 2 novembre 2019.

## Activités de financement

Les sorties de trésorerie liées aux activités de financement pour le trimestre clos le 31 octobre 2020 et depuis le début de l'exercice ont augmenté, ce qui s'explique par le remboursement de facilités de crédit, contrebalancé par le calendrier des paiements de loyers découlant de la date de clôture du trimestre et par le rachat d'actions de catégorie A sans droit de vote qui avait été effectué au cours de l'exercice précédent.

## Flux de trésorerie disponibles

La direction utilise les flux de trésorerie disponibles pour évaluer le montant de trésorerie disponible pour le remboursement de la dette, le paiement de dividendes et les autres activités d'investissement et de financement.

(en millions de dollars)	Périodes de 13 semaines closes les			Périodes de 26 semaines closes les		
	31 oct. 2020	2 nov. 2019	Variation en \$	31 oct. 2020	2 nov. 2019	Variation en \$
Entrées de trésorerie liées aux activités d'exploitation	<b>318,8</b>	316,0	2,8	<b>718,2</b>	721,3	(3,1)
Ajouter : produit de la sortie d'actifs <sup>1)</sup> et de la résiliation de contrats de location	<b>16,5</b>	40,6	(24,1)	<b>40,0</b>	80,8	(40,8)
Déduire : paiements d'obligations locatives, déduction faite des paiements reçus au titre des contrats de sous-location qui sont des contrats de location-financement	<b>(100,7)</b>	(131,9)	31,2	<b>(233,1)</b>	(261,8)	28,7
Déduire : acquisitions d'immobilisations corporelles, d'immeubles de placement et d'immobilisations incorporelles	<b>(159,4)</b>	(196,0)	36,6	<b>(304,8)</b>	(287,4)	(17,4)
Flux de trésorerie disponibles <sup>2)</sup>	<b>75,2</b>	28,7	46,5	<b>220,3</b>	252,9	(32,6)

1) Le produit de la sortie d'actifs comprend les sorties d'immobilisations corporelles et d'immeubles de placement.

2) Voir la rubrique « Mesures et données financières non conformes aux PCGR » du présent rapport de gestion.

Les flux de trésorerie disponibles pour le trimestre clos le 31 octobre 2020 ont augmenté en raison principalement de la baisse des dépenses d'investissement et du calendrier des paiements de loyers découlant de la date de clôture du trimestre, contrebalancés en partie par la baisse du produit de la sortie d'actifs.

Les flux de trésorerie disponibles ont diminué depuis le début de l'exercice, en raison essentiellement de la baisse du produit de la sortie d'actifs et de la hausse des dépenses d'investissement, contrebalancées en partie par le calendrier des paiements de loyers découlant de la date de clôture du trimestre.

## Obligations au titre des avantages sociaux futurs

Au cours du trimestre clos le 31 octobre 2020 et depuis le début de l'exercice, la Société a versé des cotisations de respectivement 3,5 M\$ et 7,2 M\$ (2,9 M\$ et 7,9 M\$ à l'exercice 2020) à ses régimes enregistrés à prestations définies. La Société prévoit verser des cotisations d'environ 17,4 M\$ à ces régimes au cours de l'exercice 2021.

## SITUATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉE

### Principales mesures de la situation financière

(en millions de dollars, sauf les montants par action et les ratios)	31 oct. 2020	2 mai 2020	2 nov. 2019 <sup>1)</sup>
Capitaux propres, déduction faite des participations ne donnant pas le contrôle	4 196,5 \$	3 924,6 \$	3 726,2 \$
Valeur comptable par action ordinaire <sup>2)</sup>	15,60 \$	14,51 \$	13,73 \$
Dette à long terme, y compris la tranche échéant à moins d'un an	1 341,3 \$	1 675,2 \$	1 752,1 \$
Obligations locatives à long terme, y compris la tranche échéant à moins d'un an	5 431,1 \$	5 266,2 \$	4 993,4 \$
Ratio de la dette consolidée nette sur le capital total net <sup>2)</sup>	58,9 %	60,2 %	63,0 %
Ratio de la dette consolidée sur le BAIIA <sup>2)3)</sup>	3,3 x	3,7 x	4,6 x
Ratio du BAIIA sur la charge d'intérêts <sup>2)4)</sup>	7,4 x	6,8 x	7,8 x
BAIIA pour les quatre derniers trimestres	2 050,6 \$	1 892,4 \$	1 452,4 \$
Charge d'intérêts pour les quatre derniers trimestres	276,4 \$	279,3 \$	185,7 \$
Ratio des actifs courants sur les passifs courants	0,9 x	0,8 x	0,9 x
Total de l'actif	14 567,0 \$	14 632,9 \$	13 777,7 \$
Total des passifs financiers non courants	6 705,4 \$	6 559,0 \$	6 981,9 \$

- 1) Le BAIIA et la charge d'intérêts pour les quatre derniers trimestres reflètent l'incidence de l'adoption d'IFRS 16 Contrats de location au premier trimestre de l'exercice 2020.
- 2) Voir la rubrique « Mesures et données financières non conformes aux PCGR » du présent rapport de gestion.
- 3) Le calcul repose sur le BAIIA pour les quatre derniers trimestres.
- 4) Le calcul repose sur le BAIIA et la charge d'intérêts pour les quatre derniers trimestres.

Au cours du trimestre, Standard & Poor's (« S&P ») a rehaussé la notation de Sobeys, la faisant passer de BB+, avec perspective positive, à BBB-, avec perspective stable. Dominion Bond Rating Service (« DBRS ») a confirmé la notation de Sobeys de BBB (faible), tendance stable. Sobeys jouit d'une notation de première qualité auprès des deux agences de notation qui évaluent la qualité de son crédit. Le tableau qui suit indique les notations de crédit de Sobeys au 9 décembre 2020 :

Agence de notation	Notation de crédit (notation de l'émetteur)	Tendance/Perspective
DBRS	BBB (faible)	Stable
S&P	BBB-	Stable

La Société détient une facilité de crédit à terme de premier rang renouvelable et non garantie de 250,0 M\$ échéant le 4 novembre 2022. Au 31 octobre 2020, le solde de la facilité de crédit était de 55,1 M\$ (18,8 M\$ à l'exercice 2020). Les intérêts à verser sur cette facilité fluctuent en fonction du taux préférentiel au Canada ou du taux des acceptations bancaires.

Sobeys détient une facilité de crédit à terme de premier rang renouvelable et non garantie de 650,0 M\$ échéant le 4 novembre 2022. Au 31 octobre 2020, le solde de la facilité était de néant (néant à l'exercice 2020) et Sobeys avait émis 88,6 M\$ de lettres de crédit relativement à la facilité (76,3 M\$ à l'exercice 2020). Les intérêts à verser sur cette facilité fluctuent en fonction du taux préférentiel au Canada ou du taux des acceptations bancaires.

Le 2 juin 2017, Sobeys a contracté une facilité de crédit de premier rang non renouvelable et non garantie de 500,0 M\$. Les intérêts à verser sur cette facilité fluctuent en fonction du taux préférentiel au Canada ou du taux des acceptations bancaires. Cette facilité, dont l'échéance initiale était le 4 novembre 2020, a été entièrement remboursée au cours du trimestre.

Le 5 décembre 2018, Sobeys a contracté une facilité de crédit de premier rang non renouvelable et non garantie de 400,0 M\$. Les intérêts à verser sur cette facilité fluctuent en fonction du taux préférentiel au Canada ou du taux des acceptations bancaires. Au 10 décembre 2018, la facilité de crédit était utilisée en entier, le produit ayant servi à financer en partie l'acquisition de Farm Boy. Au 31 octobre 2020, un montant de 200,0 M\$ a été remboursé sur cette facilité. Après la clôture du trimestre, plus précisément le 6 novembre 2020, la Société a entièrement remboursé la tranche résiduelle de 200,0 M\$ sur cette facilité.

La Société est d'avis que ses fonds en caisse et ses équivalents de trésorerie, ses facilités de crédit disponibles d'environ 756 M\$ au 31 octobre 2020 et ses entrées de trésorerie liées aux activités d'exploitation lui permettront de financer les dépenses d'investissement futures, les cotisations au régime de retraite, le fonds de roulement, les obligations courantes découlant de sa dette consolidée et les besoins courants de l'entreprise. La Société est également d'avis qu'elle dispose des liquidités nécessaires pour remplir ces exigences et pour satisfaire à d'autres obligations financières à court et à long terme. La Société atténue le risque de liquidité potentiel en s'assurant de diversifier ses sources de fonds selon l'échéance et la source du crédit.

## Capitaux propres

Au 31 octobre 2020, le capital-actions de la Société s'établissait comme suit :

<b>Actions autorisées</b>	<b>Nombre d'actions</b>	
	<b>31 octobre 2020</b>	<b>2 novembre 2019</b>
Actions privilégiées de 2002, valeur nominale de 25 \$ chacune, à émettre en séries	<b>991 980 000</b>	991 980 000
Actions de catégorie A sans droit de vote, sans valeur nominale	<b>765 052 766</b>	766 628 095
Actions ordinaires de catégorie B avec droit de vote, sans valeur nominale	<b>122 400 000</b>	122 400 000

  

<b>Actions émises et en circulation (en millions de dollars)</b>	<b>Nombre d'actions</b>		
		<b>31 octobre 2020</b>	<b>2 novembre 2019</b>
Actions de catégorie A sans droit de vote	<b>171 098 794</b>	<b>2 010,2 \$</b>	2 023,3 \$
Actions ordinaires de catégorie B	<b>98 138 079</b>	<b>7,3</b>	7,3
Actions détenues en fiducie	<b>(52 046)</b>	<b>(1,0)</b>	(3,2)
<b>Total</b>		<b>2 016,5 \$</b>	2 027,4 \$

Le tableau qui suit présente le capital-actions de la Société au 31 octobre 2020, par rapport à l'exercice précédent :

<b>(nombre d'actions)</b>	<b>Périodes de 13 semaines closes les</b>	
	<b>31 octobre 2020</b>	<b>2 novembre 2019</b>
<b>Actions de catégorie A sans droit de vote</b>		
Émises et en circulation à l'ouverture	<b>171 044 606</b>	173 271 882
Émises au cours de la période	<b>109 688</b>	118 230
Rachetées aux fins d'annulation	<b>(55 500)</b>	(930 454)
<b>Émises et en circulation à la clôture</b>	<b>171 098 794</b>	172 459 658
Actions détenues en fiducie à l'ouverture	<b>(74 264)</b>	(211 568)
Émises aux fins du règlement des régimes réglés en instruments de capitaux propres	<b>22 425</b>	48 680
Achetées aux fins du règlement futur des régimes réglés en instruments de capitaux propres	<b>(207)</b>	-
<b>Actions détenues en fiducie à la clôture</b>	<b>(52 046)</b>	(162 888)
<b>Émises et en circulation, déduction faite des actions détenues en fiducie, à la clôture</b>	<b>171 046 748</b>	172 296 770

  

<b>Actions ordinaires de catégorie B</b>		
Émises et en circulation à l'ouverture et à la clôture de la période	<b>98 138 079</b>	98 138 079

Au cours du deuxième trimestre clos le 31 octobre 2020 et depuis le début de l'exercice, la Société a payé des dividendes sur les actions ordinaires de respectivement 35,0 M\$ et 70,0 M\$ (32,5 M\$ et 65,1 M\$ au 2 novembre 2019) à ses actionnaires ordinaires. Cela représente un versement de 0,13 \$ et de 0,26 \$ par action (0,12 \$ et 0,24 \$ par action au 2 novembre 2019) pour les détenteurs d'actions ordinaires.

Au 8 décembre 2020, la Société comptait 170 403 477 actions de catégorie A sans droit de vote et 98 138 079 actions ordinaires de catégorie B en circulation. Des options visant l'acquisition de 5 058 802 actions de catégorie A sans droit de vote étaient en cours au 31 octobre 2020 (4 829 354 au 2 novembre 2019). Au 8 décembre 2020, des options visant l'acquisition de 5 058 802 actions de catégorie A sans droit de vote étaient en cours (4 829 354 au 10 décembre 2019).

## Offre publique de rachat dans le cours normal des activités

Le 27 juin 2019, la Société a déposé, auprès de la Bourse de Toronto (« TSX »), un avis d'intention visant le rachat aux fins d'annulation d'un maximum de 3,5 millions d'actions de catégorie A sans droit de vote (les « actions de catégorie A »), ce qui représente environ 2,0 % des actions en circulation. Au 2 mai 2020, la Société avait racheté aux fins d'annulation 2 997 583 actions de catégorie A à un prix moyen de 33,36 \$, pour une contrepartie totale de 100,0 M\$.

Le 18 juin 2020, la Société a renouvelé son offre publique de rachat dans le cours normal des activités en déposant, auprès de la TSX, un avis d'intention visant le rachat aux fins d'annulation d'un maximum de 5,0 millions d'actions de catégorie A, ce qui représente environ 3,0 % des actions de catégorie A en circulation. Les rachats seront effectués par l'intermédiaire de la TSX ou de tout autre système de négociation admissible. Le prix que paiera Empire pour ces actions correspondra au prix en vigueur sur le marché au moment de l'acquisition.

Le tableau qui suit présente l'activité de la Société liée au programme d'offre publique de rachat dans le cours normal des activités pour le deuxième trimestre clos le 31 octobre 2020 et depuis le début de l'exercice :

(en millions de dollars, sauf les montants par action)	Périodes de 13 semaines closes les		Périodes de 26 semaines closes les	
	31 oct. 2020	2 nov. 2019	31 oct. 2020	2 nov. 2019
Nombre d'actions	55 500	930 454	55 500	1 477 754
Prix moyen pondéré par action	37,47 \$	35,49 \$	37,47 \$	35,17 \$
Contrepartie en trésorerie versée	2,1 \$	33,1 \$	2,1 \$	52,0 \$

Au 8 décembre 2020, compte tenu des rachats effectués après la clôture du trimestre, la Société avait racheté 810 817 actions de catégorie A (1 769 184 au 10 décembre 2019) au prix moyen de 36,29 \$ (35,03 \$ au 10 décembre 2019) pour une contrepartie totale de 29,4 M\$ (62,0 M\$ au 10 décembre 2019).

## NORMES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités ont été dressés selon les mêmes méthodes comptables que celles qui sont présentées dans les états financiers consolidés annuels de la Société pour l'exercice clos le 2 mai 2020.

### Normes futures

En mai 2020, l'IASB a publié des modifications de portée limitée de trois normes (IFRS 3 *Regroupements d'entreprises*, IAS 16 *Immobilisations corporelles* et IAS 37 *Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels*) ainsi que ses améliorations annuelles des IFRS (cycle 2018-2020). Ces modifications des IFRS existantes ont pour but d'en clarifier les lignes directrices et la formulation, de corriger des conséquences relativement mineures imprévues, de résoudre des contradictions ou de réparer des omissions. Ces modifications s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2022. La Société évalue actuellement l'incidence possible de ces modifications de portée limitée.

### Estimations comptables critiques

Les estimations comptables critiques utilisées par la direction de la Société sont analysées en détail dans le rapport de gestion annuel pour l'exercice 2020.

### Contrôle interne à l'égard de l'information financière

La direction de la Société, qui comprend le président et chef de la direction et le chef de la direction financière, a la responsabilité d'établir et de maintenir un contrôle interne à l'égard de l'information financière (« CIIF »), au sens du Règlement 52-109, « Attestation de l'information présentée dans les documents annuels et intermédiaires des émetteurs ». Le cadre de contrôle utilisé par la direction pour concevoir et évaluer l'efficacité du CIIF est l'*Internal Control Integrated Framework (2013)* publié par le Committee of Sponsoring Organizations de la Treadway Commission.

Il n'a été apporté aucune modification au CIIF de la Société pour la période ouverte le 2 août 2020 et close le 31 octobre 2020 qui ait eu une incidence importante ou serait susceptible d'avoir une incidence importante sur le CIIF de la Société.

## **TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES**

La Société conclut des transactions entre parties liées avec le FPI Crombie, y compris des contrats de location et de gestion immobilière qui sont toujours en cours. Pour le trimestre, il n'y a pas eu de modification importante des obligations contractuelles particulières liant la Société et le FPI Crombie autre que ce qui est décrit ci-dessous. La Société détient une participation de 41,5 % dans le FPI Crombie et comptabilise sa participation selon la méthode de la mise en équivalence.

Le FPI Crombie offre un régime de réinvestissement des distributions (le « RRD ») aux termes duquel les porteurs de parts du FPI qui sont des résidents canadiens peuvent choisir le réinvestissement automatique des distributions qu'ils reçoivent dans des parts additionnelles du FPI. La Société s'est inscrite au RRD afin de maintenir sa participation financière comportant droit de vote dans le FPI Crombie.

Au cours du trimestre clos le 1<sup>er</sup> août 2020, Sobeys, par l'intermédiaire d'une filiale entièrement détenue, a vendu un immeuble au FPI Crombie pour une contrepartie en trésorerie de 2,9 M\$, puis l'a repris à bail, ce qui n'a donné lieu à aucun profit ni perte sur cette vente.

Le 28 mai 2019, le FPI Crombie a annoncé la signature d'une entente visant la vente à un tiers d'une participation de 89 % dans un portefeuille de 15 immeubles, l'entente ayant été conclue le 7 octobre 2019. Sobeys et le FPI Crombie ont conclu des conventions de modification des contrats de location visant les immeubles cédés au titre desquels Sobeys était preneur, afin de prolonger la durée contractuelle et d'ajouter des modalités optionnelles liées aux différents emplacements. Comme contrepartie à ces modifications, le FPI Crombie a convenu de verser à Sobeys un montant global sur une période de trois ans. Au 31 octobre 2020, Sobeys avait comptabilisé un montant total de 4,3 M\$ dans les créances à court et à long terme au titre de ces versements.

Au cours du trimestre clos le 3 août 2019, Sobeys, par l'intermédiaire d'une filiale entièrement détenue, a vendu 50 % d'un immeuble au FPI Crombie pour une contrepartie en trésorerie de 9,5 M\$, ce qui a donné lieu à un profit avant impôt de 1,5 M\$.

## **ÉVENTUALITÉS**

La Société est exposée à des requêtes et à des litiges divers dans le cours normal de ses activités commerciales. La direction de la Société ne considère pas que ces litiges représentent un risque important.

Dans le cours normal des activités, la Société fait régulièrement l'objet d'audits menés par les administrations fiscales. Bien que la Société estime que ses déclarations fiscales sont appropriées et justifiables, certains éléments peuvent, de temps à autre, faire l'objet d'une révision et d'une contestation par les administrations fiscales.

## **GESTION DU RISQUE**

Les risques et incertitudes liés aux facteurs économiques et au secteur d'activité ainsi que la stratégie de la Société en matière de gestion du risque font l'objet d'une analyse détaillée dans le rapport de gestion annuel pour l'exercice 2020.

## **DÉSIGNATION DES DIVIDENDES DÉTERMINÉS**

Les « dividendes déterminés » bénéficient d'un traitement fiscal avantageux. Pour être considérés comme des dividendes déterminés, les dividendes doivent avoir été désignés comme tels à la date du versement.

Afin de se conformer à la prise de position de l'ARC, Empire a indiqué de façon appropriée sur son site Web que les dividendes versés par Empire sont des dividendes déterminés, à moins d'indication contraire.

## MESURES ET DONNÉES FINANCIÈRES NON CONFORMES AUX PCGR

Certaines mesures et données mentionnées dans le présent rapport de gestion n'ont pas de définition normalisée selon les principes comptables généralement reconnus (« PCGR »). Elles peuvent donc ne pas se prêter à une comparaison avec les mesures nommées de la même façon et présentées par d'autres sociétés ouvertes. La direction est d'avis que certaines de ces mesures et données, y compris le profit brut et le BAIIA, sont des indicateurs importants de la capacité de la Société à générer des liquidités au moyen de ses flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation afin de financer ses besoins futurs en matière de fonds de roulement, le service de sa dette et ses dépenses d'investissement futures, et utilise ces mesures à ces fins.

### Mesures financières

Les mesures financières non conformes aux PCGR ont pour objet d'apporter de l'information supplémentaire utile aux investisseurs et aux analystes. Les mesures financières non conformes aux PCGR ne devraient pas être prises en compte isolément ou comme substitut aux autres mesures liées à la performance calculées selon les PCGR. Les mesures non conformes aux PCGR utilisées par la Société figurant dans le présent rapport de gestion sont définies comme suit :

- Le profit brut s'entend des ventes moins le coût des ventes. La direction est d'avis que le coût des ventes est un indicateur utile pour surveiller la rentabilité de produits en particulier. Le profit brut est un indicateur complémentaire permettant d'évaluer la performance d'exploitation et la rentabilité sous-jacentes.
- Le bénéfice avant les intérêts, l'impôt sur le résultat et l'amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles (« BAIIA ») s'entend du calcul du bénéfice net, avant les charges financières (déduction faite des produits financiers), la charge d'impôt sur le résultat et l'amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles. La direction est d'avis que le BAIIA constitue un indicateur complémentaire permettant d'évaluer la rentabilité et la capacité sous-jacente de la Société à générer des liquidités grâce aux flux de trésorerie d'exploitation.

Le tableau qui suit présente le rapprochement du bénéfice net et du BAIIA :

(en millions de dollars)	Périodes de 13 semaines closes les		Périodes de 26 semaines closes les	
	31 oct. 2020	2 nov. 2019	31 oct. 2020	2 nov. 2019
Bénéfice net	176,8 \$	160,3 \$	393,6 \$	303,1 \$
Charge d'impôt sur le résultat	63,6	56,2	153,7	107,8
Charges financières, montant net	66,1	69,9	136,8	141,6
Bénéfice d'exploitation	306,5	286,4	684,1	552,5
Amortissement des immobilisations corporelles	187,7	173,1	373,5	347,8
Amortissement des immobilisations incorporelles	19,2	18,2	38,3	37,4
<b>BAIIA</b>	<b>513,4 \$</b>	<b>477,7 \$</b>	<b>1 095,9 \$</b>	<b>937,7 \$</b>

- La charge d'intérêts s'entend de la charge d'intérêts sur les passifs financiers évalués au coût amorti et de la charge d'intérêts sur les obligations locatives. La direction est d'avis que la charge d'intérêts donne une mesure fidèle de la charge au titre du service de la dette de la Société, compte non tenu des produits financiers correspondants.

Le tableau qui suit présente le rapprochement des charges financières, déduction faite de la charge d'intérêts :

(en millions de dollars)	Périodes de 13 semaines closes les		Périodes de 26 semaines closes les	
	31 oct. 2020	2 nov. 2019	31 oct. 2020	2 nov. 2019
Charges financières, montant net	66,1 \$	69,9 \$	136,8 \$	141,6 \$
Plus : produits financiers, compte non tenu des produits d'intérêts sur les créances au titre des contrats de location	3,1	2,7	6,2	5,8
Moins : charges financières liées aux régimes de retraite, montant net	(2,1)	(2,2)	(4,1)	(4,4)
Moins : charge de désactualisation liée aux provisions	(0,3)	(1,4)	(1,2)	(2,4)
<b>Charge d'intérêts</b>	<b>66,8 \$</b>	<b>69,0 \$</b>	<b>137,7 \$</b>	<b>140,6 \$</b>

- Les flux de trésorerie disponibles sont calculés comme les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation, majorés du produit de la sortie d'immobilisations corporelles et d'immeubles de placement, diminués des acquisitions d'immobilisations corporelles, d'immeubles de placement et d'immobilisations incorporelles. La direction utilise les flux de trésorerie disponibles comme mesure pour évaluer le montant de trésorerie disponible pour le remboursement de la dette, le versement de dividendes et d'autres activités de financement et d'investissement. Les flux de trésorerie disponibles sont rapprochés des mesures conformes aux PCGR présentées dans les tableaux consolidés des flux de trésorerie et dans la rubrique intitulée « Flux de trésorerie disponibles » du présent rapport de gestion.
- La dette consolidée s'entend de toute dette portant intérêt, notamment les emprunts bancaires, les acceptations bancaires, la dette à long terme et les obligations locatives à long terme. La direction est d'avis que la dette consolidée représente la mesure la plus pertinente du total des obligations financières de la Société aux termes desquelles elle paie des intérêts.
- La dette consolidée nette s'entend de la dette consolidée, diminuée de la trésorerie et des équivalents de trésorerie. La direction est d'avis que la déduction de la trésorerie et des équivalents de trésorerie de la dette consolidée donne une mesure plus précise des obligations financières nettes de la Société.
- Le capital total net s'entend de la dette consolidée et des capitaux propres, déduction faite des participations ne donnant pas le contrôle, diminués de la trésorerie et des équivalents de trésorerie.

Le tableau qui suit présente le rapprochement de la dette consolidée, de la dette consolidée nette et du capital total net de la Société avec les mesures conformes aux PCGR présentées dans les états de la situation financière au 31 octobre 2020, au 2 mai 2020 et au 2 novembre 2019.

(en millions de dollars)	31 octobre 2020	2 mai 2020	2 novembre 2019
Tranche de la dette à long terme échéant à moins d'un an	245,4 \$	570,0 \$	27,1 \$
Dette à long terme	1 095,9	1 105,2	1 725,0
Tranche des obligations locatives échéant à moins d'un an	468,9	466,2	421,6
Obligations locatives à long terme	4 962,2	4 800,0	4 571,8
Dette consolidée	6 772,4	6 941,4	6 745,5
Moins : trésorerie et équivalents de trésorerie	(755,6)	(1 008,4)	(404,3)
Dette consolidée nette	6 016,8	5 933,0	6 341,2
Total des capitaux propres, déduction faite des participations ne donnant pas le contrôle	4 196,5	3 924,6	3 726,2
Capital total net	10 213,3 \$	9 857,6 \$	10 067,4 \$

## Données financières

Les données financières non conformes aux PCGR suivantes visent à fournir de l'information utile aux investisseurs et aux analystes. La direction se sert des données financières pour la prise de décisions, l'information de gestion, l'établissement des budgets et les prévisions. Les mesures qui figurent dans le présent rapport de gestion sont définies comme suit par la Société :

- Les ventes des magasins comparables sont celles des magasins situés aux mêmes emplacements pour les deux périodes de présentation de l'information financière. La direction est d'avis que les ventes des magasins comparables constituent un indicateur complémentaire permettant d'évaluer les tendances en matière de ventes puisqu'il supprime l'effet des ouvertures et des fermetures de magasins.
- La marge brute s'entend du profit brut, divisé par les ventes. La direction est d'avis que la marge brute est un indicateur important de rentabilité et qu'elle peut aider les gestionnaires, les analystes et les investisseurs à évaluer le contexte concurrentiel et l'environnement promotionnel du secteur dans lequel la Société exerce ses activités. Un pourcentage croissant indique un coût des ventes moins élevé en pourcentage des ventes.

- La marge du BAIIA s'entend du BAIIA, divisé par les ventes. La direction est d'avis que la marge du BAIIA est un indicateur important de la performance et qu'elle peut aider les gestionnaires, les analystes et les investisseurs à évaluer le contexte concurrentiel, l'environnement promotionnel et la structure de coûts du secteur dans lequel la Société exerce ses activités. Un pourcentage croissant indique un BAIIA plus élevé en pourcentage des ventes.
- Le ratio de la dette consolidée nette sur le capital total net s'entend de la dette consolidée nette, divisée par le capital total net. La direction est d'avis que le ratio de la dette consolidée nette sur le capital total net constitue une mesure qui permet d'analyser l'évolution de la structure du capital de la Société au fil du temps. Un ratio croissant indiquerait que la Société a recours à un montant accru de dette dans sa structure du capital.
- Le ratio de la dette consolidée sur le BAIIA s'entend de la dette consolidée, divisée par le BAIIA pour les quatre derniers trimestres. La direction utilise ce ratio pour évaluer partiellement la situation financière de la Société. Un ratio croissant indiquerait un accroissement de la dette de la Société par dollar de BAIIA généré.
- Le ratio du BAIIA sur la charge d'intérêts s'entend du BAIIA pour les quatre derniers trimestres, divisé par la charge d'intérêts pour les quatre derniers trimestres. La direction utilise ce ratio pour évaluer partiellement la couverture de la charge d'intérêts sur ses obligations financières. Un ratio croissant indiquerait que la Société génère un BAIIA plus élevé par dollar de charge d'intérêts, ce qui se traduirait par une couverture des intérêts plus élevée.
- La valeur comptable par action ordinaire s'entend des capitaux propres, déduction faite des participations ne donnant pas le contrôle, divisés par le total des actions ordinaires en circulation.

Le tableau qui suit présente le calcul de la valeur comptable de l'action ordinaire d'Empire au 31 octobre 2020, au 2 mai 2020 et au 2 novembre 2019.

(en millions de dollars, sauf les données par action)	<b>31 octobre 2020</b>	2 mai 2020	2 novembre 2019
Capitaux propres, déduction faite des participations ne donnant pas le contrôle	<b>4 196,5 \$</b>	3 924,6 \$	3 726,2 \$
Actions en circulation (de base)	<b>269,0</b>	270,4	271,3
Valeur comptable par action ordinaire	<b>15,60 \$</b>	14,51 \$	13,73 \$

Pour obtenir d'autres informations financières sur Empire, notamment sa notice annuelle, veuillez consulter le site Web de la Société, à [www.empireco.ca](http://www.empireco.ca), ou le site Web de SEDAR pour consulter les dépôts réglementaires canadiens, à [www.sedar.com](http://www.sedar.com).

Approuvé par le conseil d'administration le 9 décembre 2020  
Stellarton (Nouvelle-Écosse) Canada